



SEJOUR YEYE- Camping découverte Estavar

GROUPE MS - GS

Mini camp, activité accessoire

Du 11 au 13 Juillet 2023



Projet pédagogique et de fonctionnement

> Les caractéristiques

Type : mini camp faisant l'objet d'une déclaration SDJES

Période, durée : du 11 au 13 Juillet 2023, soit 3 jours et 2 nuits

Lieux, Localisation :

- Nuit du 11 au 13 Juillet : Camping l'enclave 2 carrer del vinyals 66800 Estavar.

Encadrement :

LAGAESSE MARIE-ANGE : **Directrice BAFD.**

CHAUMONT SUZANA : **BPJEPS surveillant de baignade**

Contenu :

Piscine, Grands-jeux et balades.

Capacité :

MS ET GS maternelle : 16 enfants

Lieux d'activités :

- Piscine : Camping d'Estavar

- Grand jeux et balades : Aire de jeux du camping, balade découverte autour du village

>Les objectifs pédagogiques

Les intentions éducatives :

- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et la vie en collectivité.
- Permettre aux enfants de s'initier au mini camp à proximité de leur lieu de vie.
- Inciter les enfants à acquérir plus d'autonomie
- valoriser la cohésion du groupe par le jeu et la vie en Collectivité.
- Permettre aux enfants de mieux appréhender le milieu aquatique au de travers de jeux ludiques

PROJET PEDAGOGIQUE SEJOUR POTERIE DU 11 AU 13 JUILLET 2023

Intensions Educatives	Objectif Général	Objectif Opérationnel	Action	Evaluation
Promouvoir des activités en extérieur et favoriser la cohésion du groupe	-permettre aux enfants de se familiariser à un milieu aquatique. -Participer aux jeux collectifs	- les enfants découvriront de nouvelles activités en collectivité : Piscine, jeux collectifs. -Ils Apprendront à dominer leur appréhension du milieu aquatique et à partager avec les autres.	Nager Courir Marcher Partager	-Est-ce que les enfants auront pris plaisir à pratiquer les activités proposées ? -Les enfants ont-ils respectés les consignes de sécurité ? -Ont-ils réussi à surmonter leur appréhension ?
Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et la vie en collectivité.	Développer auprès des enfants un dynamisme de groupe et d'entraide.	-Instaurer un climat de confiance et de respect entre les enfants et les animateurs. -Organiser des règles de vie négociables (droits et devoirs) avec les enfants ainsi que les règles non négociables (sécurité et santé). -Comprendre et respecter les règles d'hygiène et de santé (toilette, équilibre alimentaire...) -Favoriser l'entraide et l'échange entre les enfants durant le séjour.	Dialoguer Respecter Organiser Echanger S'entraider	Comment était l'ambiance au sein du groupe ? Les enfants se sont-ils impliqués et quelles responsabilités ont-ils prises ? Les enfants ont-ils participé à l'élaboration des règles de vie ? Les ont-ils respectés ? Y-a-t-il eu une bonne ambiance ? Y-a-t-il eu une cohésion de groupe ? Les règles d'hygiène et de santé ont-elles été respectées ?
Permettre à des enfants de s'initier au mini camp à proximité de leur lieu de vie.	Accompagner les jeunes à la découverte du camping et du territoire.	-Sensibiliser les enfants à l'apprentissage du campement (gestion du camp et organisation de la vie sur le camp). -Favoriser l'autonomie des enfants. -Participer aux tâches quotidiennes.	Découvrir Sensibiliser Gérer	Ont-ils été organisés pour plier et déplier le campement ? Ont-ils respecté les règles pour l'installation du campement ? Est-ce que les enfants ont apprécié l'initiation au camping ?

>Le Déroulement du séjour

Il est établi pour un public d'enfants de 4 à 5 ans. L'organisation d'un séjour de vacances allie convivialité, rencontre, échange et engendre également une dynamique qui peut perdurer durant l'année.

mardi 11 Juillet 2023

7h45- 9h00 : Accueil des jeunes à l'accueil de loisirs « Joan Cayrol ».
9h30 : Départ en bus vers le camping d'Estavar.
10h00 : Arrivée camping.
10h30 – 12h00 : Installation du camp et découverte du site.
12h00 – 14h00 : Repas et Temps libre
14h00 – 16h00 : Piscine
16h00 – 17h00 : Goûter et temps libre
17h00 – 18h00 : Atelier les règles de vie du camp
18h00 - 19h30 : Douches et temps libre
19h30-20h30 : Repas
20h30-21h00 : Hygiène buccodentaire
21h : Veillée à thème
22h00 : Coucher

mercredi 12 Juillet 2023

8h00 – 9h30 : Lever échelonne- Petit-déjeuner
9h30 : Temps d'hygiène
10h00-12h00 : Grand jeu au camping
12h00-13h30 : Repas
13h30 -14h30 : Temps calme
14h30 – 16h00 : Piscine
16h00 - 16h30 : Goûter
16h30 -17h00 : Douche
17h00-19h00 : Atelier accessoires Yéyé
19h30-20h30 : Repas
20h30-21h00 : Hygiène buccodentaire
21h : Veillée Yéyé
22h00 : Coucher

jeudi 13 Juillet 2023

8h00 – 9h30 : Lever échelonne- Petit-déjeuner
9h30 : Temps d'hygiène
10h00-12h00 : Piscine
12h00-13h30 : Repas
13h30 -14h30 : Temps calme
14h30 – 15h30 : Rangement du camp /petits jeux collectifs
15h30 - 16h00 : Goûter et Bilan du séjour avec les enfants
16h00 -16h30 : Bus retour à l'accueil de loisirs

Les principales étapes de l'organisation du séjour:

Inscription du public.

Préparation du séjour et définition de l'organisation.

Préparation du matériel et de la logistique

Trajet

Prise de possession des lieux

Définition des règles de vie

Application du planning d'activités et du déroulement du séjour

Respect des objectifs précités

Rangement

Retour et rangement+ évaluation

>L'hébergement, la restauration et la vie quotidienne

Hébergement:

L'hébergement se fait au camping l'Enclave à Estavar.

Les enfants devront respecter le matériel et les lieux (environnement, voisinage) et devront « **faire ensemble** » pour gérer la vie quotidienne (autonomie et responsabilisation).

La restauration est fournie par le SIVU (prestataire : Les jardins d'Estavar).

Les petits déjeuners et les goûters des 12 et 13 juillet seront fournis par le SIVU

La vie quotidienne est organisée autour de règles de vie négociables et non négociables, construites par et pour les enfants au début de séjour.

>Le rôle de l'animateur

Rôle de l'Animateur / Encadrant

Les animateurs sont garants de la sécurité physique et affective du public encadré

Les référents de chaque groupe ont en permanence avec eux :

- les dossiers de chaque enfant
- les fiches sanitaires tout au long du séjour.
- De l'eau, une pharmacie avec un registre des soins.
- Son téléphone portable activé avec les numéros utiles (autres animateurs, SAMU, pompiers etc....)

L'animateur a pour rôle de motiver, d'aider, d'encourager, de valoriser chaque personne et doit tenir compte de l'individualité de l'enfant et du jeune au sein du groupe.

L'animateur doit veiller à la sécurité physique et affective de chacun.

Il est garant de la vie quotidienne, du respect des règles de vie établies (les négociables et non-négociables décidées auparavant) au regard des objectifs pédagogiques du projet.

Chaque animateur a obligation de rendre compte quotidiennement du déroulement de la journée passée et de participer activement au temps de bilan établi à l'issue de la journée.

L'animateur est force de proposition et apporte des solutions aux problématiques posées. Il est le garant de la bonne application du projet pédagogique.

Autorisations et sécurité

Le jour du séjour, la directrice sera en présence des documents relatifs à l'organisation :

A savoir :

- Projet pédagogique et de fonctionnement du séjour,
- Copie du récépissé de déclaration du séjour,
- Attestation d'assurance de la collectivité,
- Listing des enfants participants au séjour et dossiers d'inscription,
- Numéros de téléphone d'urgence et registre des soins
- Diplômes des intervenants
- Autres documents (devis, intervenant ...)

>L'organisation matérielle et logistique

Un **trousseau est distribué aux familles** avec les affaires personnelles à prendre. Le SIVU met à disposition du matériel : jeux de société, ballons, livres...

Les enfants ne porteront que leur petit sac à dos de la journée.

>Numéros utiles

- LAGAESSE Marie-ange : 07 86 97 89 12
- ALSH 3/6 Ans : 06 47 29 03 79
- Camping L'Enclave : 04 68 04 72 27
- Transport Comas : 04 68 04 82 36